



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Direction Départementale des Finances Publiques des Landes  
DIRECTION EN CHARGE DE LA GESTION PUBLIQUE



Adresse: 23 rue Armand DULAMON  
BP309  
40011 MONT-DE-MARSAN CEDEX

Tél : 05 58 46 61 45

Mél : [ddfip40.pgp.domaine@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:ddfip40.pgp.domaine@dgfip.finances.gouv.fr)

Pour nous joindre :

Affaire suivie par: Fabien LILLAMAND  
Téléphone : 05 58 90 57 42  
Courriel : [fabien.lillamand1@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:fabien.lillamand1@dgfip.finances.gouv.fr)

## AVIS DU DOMAINE

\*\*\*\*\*

### Cessions d'immeubles ou de droits réels immobiliers

Art. L.4221-4, L.3213-2, L.2241-1, L.5211-37, et L.5722-3 du Code Général des Collectivités Territoriales

Article L.3221-1 du Code Général de la Propriété des Personnes Publiques

Art. L.324-1 du code de l'urbanisme

Art. L.451-5 du code de la construction et de l'habitation

N° de dossier : 2016-075V0965

SERVICE CONSULTANT : Mairie de CASTETS

DATE DE LA CONSULTATION : courrier du 14/11/2016 complété le 24/02/2017

OPERATION SOUMISE AU CONTROLE : Aliénation d'une propriété bâtie à la SARL JAB

PROPRIETAIRE PRESUME : Commune de CASTETS

DESCRIPTION SOMMAIRE DE L'IMMEUBLE COMPRIS DANS L'OPERATION :

Commune de **Castets**,

Il s'agit d'une emprise de 25a 89ca à détacher des parcelles cadastrées section AO n° 2 et 3, sises 128 rue Sainte-Hélène, sur laquelle se dresse un ensemble immobilier comprenant ;

– Sur la parcelle AO n° 2p : un bâtiment comprenant 3 niveaux non achevés, dont l'état de finition se limite au gros œuvre et à la couverture

– Sur la parcelle AO n° 3p : un bâtiment à usage de restaurant d »nommé « Les Forges » rénové en 2015.

URBANISME – SITUATION AU PLAN D'AMENAGEMENT – ZONE DE PLAN – C.O.S. –  
SERVITUDES – ETAT DU SOUS SOL – ELEMENTS PARTICULIERS DE PLUS VALUE ET DE  
MOINS VALUE – VOIES ET RESEAUX DIVERS :

Au POS opposable ce bien est classé en zone UC.

SITUATION LOCATIVE : bien loué à la SARL JAB, futur acquéreur.

DETERMINATION DE LA VALEUR VENALE ACTUELLE :

Compte tenu de ses caractéristiques et de sa situation et de sa destination, la valeur vénale de ce bien est de l'ordre de **430 000€**.

La présente évaluation s'entend hors taxes et droits d'enregistrement ; elle est réalisée sous réserves des coûts éventuels liés à la présence d'amiante ( Code de la Santé Publique art. L.1334-13 et R.1334-15 à R.1334-29), de plomb ( CSP art L. 1334-5 et L.1334-6, R. 1334-10 à 1334-13 ; art L.271-4 et 271-5 du Code de la Construction et de l'Habitation), ou de termites et autres insectes xylophages ( CCH art L.133-6 et R.133-1- R.133-7 et art L.271-4 et R.271-5).

L'évaluation contenue dans le présent avis correspondant à la valeur vénale actuelle, une nouvelle consultation du Domaine serait nécessaire si l'opération n'était pas réalisée dans le délai d'un an.

L'enregistrement de votre demande a fait l'objet d'un traitement informatique. Le droit d'accès et de rectification, prévu par la loi n° 78-17 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, s'exerce auprès des directions territorialement compétentes de la Direction Générale des Finances Publiques.

Dax le 08/03/2017

Pour l'Administrateur Général des Finances Publiques,  
Et par délégation, l'Inspecteur Principal des Finances Publiques,

Régis COTINAT

